Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 035-213503006-20260629-06_2026_05-DE

République Française
Département Ille-et-Vilaine
Saint-M'Hervé

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29/06/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	15	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Le : 02/07/2026
Et
Publication ou notification du : 02/07/2026

L'an 2026, le 29 Juin à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-M'Hervé s'est réuni à la Salle Saint-Éloi, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame BRUN Élisabeth, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 25/06/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 25/06/2026.

Présents : Mme BRUN Élisabeth, Maire, Mmes : D'HOOGHE Stéphanie, DINOMAIS Émilie, DROUYÉ Lucie, GUILLOIS Magali, LOUIN Rose-Marie, SAMSON Anaïs, SORIN Romane, MM : BEAUDOUIN Corentin, BORDIER Antoine, CHAUVIN Samuel, COUQ Yann, GALLON Victor, HOLDER Matheme, PITOIS Sébastien

A été nommé(e) secrétaire : M. GALLON Victor

06/2026-05 – Décisions prises dans le cadre des pouvoirs délégués du Maire par le conseil municipal

Madame le Maire informe l'assemblée des décisions qu'elle a été amenée à prendre dans le cadre de la délégation que le conseil municipal lui a attribuée, en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (délibération du 30 mars 2026 n°03/2026-25).

- **Signature des marchés de fournitures suivants (inférieurs au seuil européen) :**

ENTREPRISES	Dépenses investissement (I) ou fonctionnement (F)	MONTANT: I = HT F = TTC	OBJET
Chubb	I	1 168,24€	Plan Salle des sports
Chubb	I	722,59€	Plans Maison de santé, Bibliothèque et salle LG
Chubb	I	974,74€	Extincteurs
Idéal Concept	I	198,00€	Bornes Wifi mairie et atelier technique
Illico	I	936,00€	Switch 24 ports
UGAP	I	709,67€	Téléphones et casque mairie

Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 035-213503006-20260629-06_2026_05-DE

- **Signature des marchés de services et de travaux suivants (inférieurs au seuil européen) :**

ENTREPRISES	Dépenses investissement (I) ou fonctionnement (F)	MONTANT: I = HT F = TTC	OBJET
FTPB	I	42 601,21€	Travaux de voirie/chemins
Sollal	F	84,00€	Migration boites mails comptabilité et communication
Géomètre Legendre	F	442,99€	Bornage La Viceulle
Clinique Vétérinaire des Portes de Bretagne	F	99,72€	Prélèvement prophylaxie moutons
Forge du Bignon	I	576,00€	Buts terrain de foot
Air9Protection	F	2 202,00€	Remplacement moteurs VMC SLG et Salle St-Eloi

- **Aliénation de gré à gré de biens mobiliers :**

– Vente de 2 moutons pour 70€ à Mr LESCOUEZEC Marius

- **Signature de contrats :**

Néant

- **Délivrance et reprise des concessions dans le cimetière :**

- Renouvellement concession n°300 pour une durée de 15 ans au nom de M. GAUTIER Auguste domicilié « 4 rue du Grand Pré » à Gennes-sur-Seiche (concession n°407– carré 3 n° 97) ;
- Nouvelle concession pour une durée de 50 ans au nom de Madame BARDAINE Marie, née GRANGER domiciliée « EHPAD Les Vergers 9 rue Jeanne de Malmains » à Sens-de-Bretagne (concession n°408– carré 3 n° 106-01) ;
- Nouvelle concession pour une durée de 50 ans au nom de Madame DINOMAIS Bernadette, née CARROT, domiciliée « 5 la Blandinière » à Saint-M'Hervé (concession n°409– carré 3 n° 107-01) ;
- Nouvelle concession pour une durée de 30 ans au nom de Monsieur BILHEUDE Marcel domicilié « 5 Hermillon » à Saint-M'Hervé (concession n°410– carré 1 n° 2) ;
- Nouvelle concession pour une durée de 15 ans au nom de Monsieur POULARD Daniel domicilié « 7 le petit Pontgérault » à Saint-M'Hervé (concession n°411 – carré 3 n°106-3)
- Nouvelle concession pour une durée de 50 ans au nom de Monsieur FORVEILLE Michel domicilié « 1 La Ville en Bois » à Saint-M'Hervé (concession n°412 – carré 3 n°107)

Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 035-213503006-20260629-06_2026_05-DE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- **Approuve** les décisions prises par Madame le Maire dans le cadre de ses pouvoirs délégués.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 30/06/2026
Le Maire
Élisabeth BRUN



Secrétaire de séance
M. GALLON Victor

